



1888-89.

# CONSEIL

— DES —

# Arts et Manufactures

— DE LA —

PROVINCE DE QUÉBEC.

# RÈGLEMENTS

— DES —

# Classes - de - Dessin - du - Soir

*ÉCOLE DE MONTRÉAL.*

76 ET 80 RUE ST. GABRIEL.





188

C

Cet
qui le
Gratu

L'é
breus
tion
appre

C'es
afin q
différ

L'e
dans
espère
dans l
et l'ut
ment

1888-89. 1888-89.

# CONSEIL

— DES —

# -Arts et Manufactures-

— DE LA —

## PROVINCE DE QUEBEC.

## Classes de Dessin du Soir.

### ÉCOLE DE MONTRÉAL

Cette circulaire est publiée dans le but de donner des informations, à ceux qui le désirent, concernant le but du Conseil en établissant les Classes Gratuites du soir.

L'école a pour objet de donner des instructions de dessin et de ses nombreuses et utiles applications à l'industrie, à ceux ayant goût et inclination pour ces sujets, mais plus principalement aux artizans et aux apprentis.

C'est le but du Conseil de faire l'instruction aussi pratique que possible, afin que les élèves puissent profiter des connaissances obtenues pour les différents métiers et branches d'industrie dans lesquelles ils sont engagés.

L'expérience journalière nous démontre la grande valeur du dessin dans tous les métiers et, comme les classes sont gratuites, le Conseil espère que les patrons ainsi que les employés montreront leur intérêt dans l'importance du travail. Les premiers en faisant connaître la valeur et l'utilité de l'école, et les derniers par leur assiduité à suivre régulièrement les classes.

# LISTE DES CLASSES.

Les classes s'ouvriront pour la saison aux salles de l'Ecole, 76 et 80 rue St.-Gabriel (entrée par la ruelle Fortification) jeudi le 8 Novembre 1888 et se termineront le 8 Avril 1889.

Ci-suit le programme des cours du soir devant être donnés dans cette institution, savoir :—

**DESSIN A MAIN LEVEE (avances).**

Mardis et Vendredis, ... ... .... .... .... M. Réné Quentin

**DESSIN A MAIN LEVEE (commencants).**

Lundis et Vendredis, .... .... MM. E. Bregent et F. S. Cleverly

**DESSIN DE MACHINES.**

Mardis et Jeudis, .... .... MM. J. T. Gardham et Hugh Cowper

**DESSIN D'ARCHITECTURE,**

Lundis et Jeudis, .... .... MM. E. Bélanger, I. C. et A. Benoit

**LITHOGRAPHIE.**

Lundis et Vendredis, .... .... .... .... M. J. A. P. Labelle

**MODELAGE ET SCULPTURE SUR BOIS.**

Mardis et Vendredis, .... .... .... .... M. Arthur Vincent

**PEINTURE DECORATIVE.**

Lundis et Jeudis. .... .... .... .... .... M. F. E. Meloche

**CONSTRUCTION DE BATISSES ET D'ESCALIERS.**

Lundis, Mercredis et Vendredis, .... .... .... M. L. H. Blouin

**PLOMBERIE.**

Mercredis et Vendredis, .... .... .... .... ... M. F. Hortan

**CLASSE DE PATRONS (pour cordonniers.)**

Lundis et Jeudis, .... .... .... .... .... .... .... M. J. Godin
Mardis et Vendredis, ... .... .... .... .... .... M. A. Patrie

Les classes ont lieu de 7.30 à 9.30 p. m.

Les élèves qui se proposent de suivre les classes, se présenteront le soir de l'ouverture ou tous les soirs subséquents après l'ouverture des classes.

Les classes sont entièrement gratuites à ceux qui suivaient les cours à la fin de la dernière session ; tous les autres seront requis de payer la somme **d'une piastre** qui sera retournée à la fin de la session, si l'élève n'a pas été absent plus que 4 fois de la classe à laquelle il appartient.

# Conseil des Arts et Manufactures

— DE LA —

PROVINCE DE QUEBEC.

# RÈGLEMENTS

— DES —

## Classes de Dessin du Soir.

### ECOLE DE MONTREAL.

*Salles de l'Ecole :—76 et 80 rue ST.-GABRIEL, MONTREAL.*

L'Instruction est donnée en français et en anglais, et les classes ont lieu de 7.30 à 9.30 p.m.

La session pour 1888-89 commence le 8 Novembre 1888 et finit le 8 Avril 1889.

I. Les classes du soir, sous le contrôle du Conseil des Arts et Manufactures de la Province de Québec, sont ouvertes à tout élève audessus de 15 ans, sexe masculin.

II. Les applications pour admission sont reçues dans la salle des classes sur des formes fournies pour l'occasion. Chaque pétitionnaire pour admission doit se présenter lui-même. Une lettre de recommendation de son patron est regardée comme désirable.

III. Comme le nombre d'applications pour admission dans les classes de l'école est plus considérable qne le nombre qu'elle peut contenir, il devient nécessaire pour les pétitionnaires d'attendre jusqu'à ce qu'une place soit vacante, après quoi ils seront admis suivant l'ordre de leur application. La seule exception à cette règle, aura lieu quand le nombre des aspirants dépassera le nombre des places probablement vacantes pour la saison. Dans ce cas la préférence sera donnée à ceux dont l'occupation demande une connaissance de l'enseignement donné.

Les élèves qui ont obtenu admission dans une classe pour laquelle ils ne sont pas encore qualifiés, seront renvoyés par le professeur dans une classe qui lui semble nécessaire.

Ensuite, ils sont entrés comme aspirants pour cette classe, s'ils le désirent, mais ils sont sujets aux mêmes conditions que les nouveaux aspirants de la même date.

IV. Chaque élève manquant trois fois, sans excuse satisfaisante, perd sa position dans l'école. Les élèves absents pour cause suffisante, et qui veulent retenir leurs places, doivent se rapporter au professeur, soit verbalement ou par écrit, avant que trois absences soient enrégistrées.

V. Aucun élève doit laisser l'école quand la classe est en session, excepté avec la permission du professeur.

VI. Pour toute infraction de bonne conduite ou violation à aucune règle de l'école, un élève sera suspendu pour un temps limité, à la discrétion du professeur. Une seconde offense sera punie par son renvoi de l'école. Chaque élève est tenu d'observer les règles de la plus stricte propreté, en sa personne et dans ses habitudes.

VII. Les élèves peuvent acheter à l'école leur papier à dessin, crayon, etc., qui leur sont requis.

VIII. A la fin de la session, les élèves doivent prendre charge de leurs planches à dessin, leurs instruments, etc., car le Conseil ne prend pas sous sa responsabilité la garde de ces effets.

IX. Les élèves doivent être obéissants aux professeurs et doivent suivre les méthodes données, et faire seulement ce qui leur est désigné par les professeurs.

X. Tous dessins ou autres ouvrages faits dans l'école, seront retenus durant la session; à la fin le Conseil peut retenir toutes ouvrages qu'il considère désirables. Le reste sera retourné aux élèves par le professeur.

Aucun dessin ne doit être donné au professeur comme fini, sans qu'il soit propre et prêt pour inspection et avec le nom de l'élève y attaché.

# PLAN D'INSTRUCTION.

### CLASSE DE DESSIN A MAIN LEVEE.

Cette classe comprend deux divisions: 1o. les commençants, 2o. les plus avancés.

**DESSIN A MAIN LEVEE (commençants).**

Lundis et Vendredis, .... MM. E. Bregent et F. S. Cleverly, Prof.

Dans la classe des commençants, sont admis seulement ceux qui commencent à dessiner ou ceux qui ne possèdent que des notions vagues sur ce dessin.

L'instruction commence avec les principes élémentaires, et les élèves en premier lieu travaillent d'aprés des modèles en lignes droites et des combinaisons des lignes droites dans la forme de croix, carrés, etc. Ensuite viennent les courbes, les cercles et la combinaison des courbes et lignes droites, formes de géométrie simple et définitions géométriques, ensuite les conventions simples, les dessins et les exercises à main levée.

Dans cette classe, sur le tableau noir, seront données des instructions sur les éléments de la géométrie.

### CLASSE DE DESSIN A MAIN LEVEE (cours avance.)

---

Mardis et Vendredis, .... .... M. Réné Quentin, Professeur.

Cette classe a pour but l'enseignement supérieur du dessin à main levée; les élèves qui s'y présenteront, devront par conséquent, posséder les notions élémentaires de ce dessin.

Le professeur s'attachera absolument à l'enseignement du dessin de figures; la figure bien dessinée étant, selon lui, l'acheminement à la perfection dans l'exécution, quelque soit le genre auquel l'élève se destine.

Les élèves qui voudraient spécialement s'occuper de paysage ou d'un genre particulier de dessin, devront en faire la demande au professeur, M. Réné Quentin, soit verbalement, soit par écrit.

### DESSIN DE MACHINES.

---

Mardis et Jeudis, .. MM. J. T. Gardham et Hugh Cowper, Prof.

Cette classe est destinée à ceux qui se livrent à la mécanique. Pour les apprentis et autres employés dans les manufactures de machines, l'instruction leur sera d'une grande valeur. Une connaissance élémentaire de dessin lineaire est requise avant qu'un élève puisse rentrer dans cette classe. L'instruction est d'un caractère très pratique; les élèves étant souvent obligés de faire des dessins à l'échelle d'après des croquis exécutés par le professeur.

### DESSIN ARCHITECTURAL.

---

Lundis et Jeudis, .... MM. E. Bélanger, I. C. et A. Benoit, Prof.

Cette classe a pour but l'enseignement du dessin linéaire à tous ceux dont la profession ou le métier exige de telles connaissances. A ceux qui n'en possèdent aucune notion, seront enseignés les premiers principes de cet art si utile; tandis que les plus avancés auront l'avantage de pouvoir se perfectionner dans leur genre respectif. Ainsi, les commençants comme les plus avancés, seront l'objet de la plus grande attention de la part des professeurs.

D'ailleurs les études de chaque élève seront dirigées de manière à l'éclairer dans le genre de dessin qui lui convient le mieux pour son état.

Les ouvriers de tous les corps de métiers, entre autres, trouveront un avantage réel à suivre ces cours.

Avec l'aide du dessin linéaire, le MENUISIER et le CHARPENTIER pourront, non-seulement comprendre les plans de l'architecte, mais sauront, eux aussi, mettre sur le papier, dans un ordre convenable, les idées qu'ils auront conçues.

Il permettra au MEUBLIER de donner aux objets qu'il veut exécuter, des formes gracieuses et élégantes ; tandis que le FERBLANTIER et le FABRICANT de CORNICHES en tôle pourront, à l'aide de la géométrie élémentaire ou descriptive, découper leurs patrons et modèles sans avoir recours au tâtonnement ni compter sur le hazard.

Chaque élève devra se procurer les articles suivants:—

Une planche à dessin, de 30x18 ; une boite d'instruments, deux équerres, une feuille de papier Whatman, un T en bois, un crayon dur (6 H), ½ doz. de punaises, un bâton d'encre de Chine, un godet pour encre, une gomme. On pourra se procurer ces effets à l'École.

## CONSTRUCTIONS DE BATISSES ET D'ESCALIERS.

---

Lundis, Mercredis et Vendredis, .... M. L. H. BLOUIN, Professeur.

Cette classe a pour objet de rendre les charpentiers, bâtisseurs et autres, capables de faire des tracés et dessins d'escaliers et autres ouvrages, et aussi d'exécuter ces travaux en bois dans les salles de l'école. Une instruction spéciale d'une grande valeur sera donnée, ayant rapport à la construction des escaliers. Les outils et matériaux seront fournis pour ce propos. Des leçons et explications seront aussi données ayant rapport à certaines matières concernant la construction des bâtisses.

## CLASSE DES PLOMBIERS.

---

Mercredis et Vendredis, .... M. F. HORTAN, Professeur.

Ces classes seront sous la charge immédiate des membres de l'association des maîtres plombiers.

Cette classe a été arrangée pour qu'elle puisse s'appliquer aux apprentis, aux journaliers et aux chefs de boutiques, engagés dans toutes les branches de plomberie.

Une boutique a été préparée, et les cours se composeront de courtes lectures ou de "causeries de boutiques," et d'une instruction pratique.

L'instruction sera donnée sur les sujets suivants, tels que : tuyau bossé, le pliage des tuyaux, le soudage et l'essuyage des joints, le brûlage du plomb, les privés et leurs appareils, l'empêchement des écoulements d'eau, les bains, les éviers et égouts, les attrapoires, les tuyaux d'eaux sales, les connections des tranchées avec les égouts, la ventilation des égouts, etc., le fournissement d'eau, les citernes de maison, leur construction, leur règlement, etc.

Les matériaux requis seront fournis gratuitement.

## MODELAGE ET SCULPTURE SUR BOIS.

---

Mardis et Vendredis, ... M. Arthur Vincent, Professeur.

L'objet de cette classe est de donner l'instruction à ceux qui emploient le ciseau, mais plus particulièrement aux tailleurs de marbre et de pierre, sculpteurs sur bois, etc. La terre glaise, dont on se sert pour les modèles, peut être amollie aussi souvent qu'on l'exige; ceci met l'élève en état de travailler facilement et avec rapidité, d'obtenir de vifs résultats et devenir familier avec la forme; il donne premièrement au tas de glaise l'apparence grossière de l'objet qu'il veut reproduire, et le finit à l'aide des doigts et des outils. La terre glaise requise est pourvue gratuitement.

Les élèves qui désirent joindre cette classe, devraient posséder quelques notions de dessin à main levée; pour les tailleurs de pierre, cependant, cette condition ne sera pas strictement exigée.

## CLASSE DE LITHOGRAPHIE.

---

Lundis et Vendredis, ... ... M. J. A. P. Labelle, Professeur.

L'objet de cette classe est de donner aux apprentis et ouvriers des établissements où la lithographie ou autre ouvrage semblable est faite, une occasion de s'instruire et de pratiquer l'ouvrage qu'ils ne sont pas permis de faire dans les ateliers où ils sont employés régulièrement.

L'instruction commence par la préparation de la pierre lithographique, et continue régulièrement, pas à pas, jusqu'à ce que l'élève soit capable de finir un dessin sur la pierre, prêt pour la presse. L'instruction est aussi donnée pour graveurs sur pierre et les travaux au crayon ou à la plume.

La classe est ouverte à tous ceux qui sont suffisamment avancés dans le dessin, pour les mettre en état de la suivre avec avantage; pour ceux dont l'emploi demande une connaissance du dessin, telle instruction est donnée qui les rendra capables de reproduire leur ouvrage sur la pierre.

Les pierres et autres matériaux requis par l'élève seront fournis gratuitement.

## CLASSE DE PEINTURE DECORATIVE.

---

Lundis et Jeudis, .... .... .... M. F. E. Meloche, Professeur.

Le but poursuivi dans cette classe, est de permettre aux élèves, de peindre des morceaux d'ensemble, ou des motifs be décors, que leur patron n'ose pas leur confier à l'atelier. Les élèves peintres dans les ateliers de la ville, où ils sont employés, sont souvent retardés dans leur avancement par ce fait. Afin de les mettre en état de pouvoir être utiles à leurs patrons plus tôt, les élèves assidus et studieux trouveront à l'école, les moyens de développer leurs talents et de former leur goût. L'enseignement pratique qui leur est donné, tout en promouvant leurs intérêts en les familiarisant avec le maniement du pinceau, les maintiendra dans la voie du progrès et leur fera aimer l'art dont ils auront à suivre les préceptes. Il est inutile aux jeunes gens de se présenter, s'ils ne connais-

sent déjà les principes du dessin. Cependant ceux qui désirent embrasser la carrière de l'art et qui n'ont pas les connaissances requises pour entrer dans la classe de peinture décorative, pourront s'adresser au professeur, qui les dirigera vers le cours qu'ils devront suivre avant d'entrer dans sa classe. Les matériaux (pinceaux exceptés) sont fournis par l'école.

**CLASSE DES PATRONS (pour cordonniers.)**

---

Mardis et Jeudis, ... .... .... ... M. Joseph Godin.
Lundis et Vendredis, .... .... .... M. Alfred Patrie.

Ce cours de leçons a été préparé pour les personnes employées dans les manufactures de chaussures et particulièrement pour celles travaillant dans le département du coupage des hauts.

La classe est établie afin de donner une instruction pratique sur le coupage des patrons de chaussures, et pour l'étude et la pratique du coupage pratique et artistique, comprenant les chaussures de toutes sortes.

Après l'instruction par le professeur, les élèves seront obligés de poser et d'ajuster les patrons sur la forme. Les instructions seront illustrées par des échantillons de matériaux, etc. Chaque élève devrait se procurer les outils nécessaires ; une liste desquels sera fournie sur demande.

---

Les *classes* seront fermées pour les vacances, le 22 Décembre 1888, et rouvriront le 9 Janvier 1889.

Il n'y aura pas de classes ouvertes le 25 Mars 1889, fête de l'Annonciation.

---

S. C. STEVENSON, B. A.,
*Secrétaire et Directeur.*